

Où es est la restauration de notre église ? Le point au 30 juin 2024

1. Introduction - Dominique Nanchen, Président de paroisse

La restauration de l'église de Châtel-St-Denis, censée commencer au plus tard en automne 2023, a pris forme dès la mi-janvier 2024 seulement ; et le "jeu" du *Hâte-toi lentement*, à savoir l'alternance d'espoirs et de déceptions, a décontenancé le Conseil de paroisse qui ne s'attendaient ni à un tel retard ni à un pareil dépassement de budget. Pourtant, les causes de ces difficultés ne dépendent que de la succession d'événements imprévisibles. M. Antoine Vianin, architecte en charge de notre projet, et que nous remercions pour le sérieux de son travail et ses compétences, en explique les raisons ci-après.

2. Justificatif du report des travaux et du dépassement de budget - Antoine Vianin, architecte

Le devis initial au 27.06.2022 résultait d'une étude préalable approfondie et détaillée en collaboration étroite avec des spécialistes et entreprises expérimentés.

Après validation du budget en assemblée de paroisse, les études préliminaires à l'exécution nous ont amené à l'analyse et diagnostic précis des éléments de l'édifice à restaurer et restituer. Cette approche réalisée en étroite collaboration avec le Service des biens culturels nous a permis de préciser l'étendue des dommages comme les contours et la substance exacte des pinacles à restituer.

Les cahiers d'appel d'offres ont ensuite été élaborés en conséquence.

Lors de l'ouverture desdites soumissions en marché public, soit CFC 211.1 Echafaudages et CFC 216.0 Pierre naturelle, nous avons eu la très désagréable surprise de constater que les prix déposés dépassaient de beaucoup les coûts calculés pour le budget initial. Vu cette explosion financière incompréhensible, il s'est avéré indispensable d'interrompre la procédure d'adjudication et de repenser en détail les principes d'exécution de ces deux principales tâches afin d'en déterminer les raisons de ces surcoûts et de préciser la suite à donner à cette problématique.

Ce diagnostic exhaustif de la situation nous a permis d'identifier les causes majeures ayant engendré cette importante augmentation de coût. Dès lors, il a été élaboré un éventail de stratégies afin de trouver un chemin raisonnable dans l'étendue des travaux et la complexité de la restauration/restitution.

Sur la base de ces données, une nouvelle mise en concurrence adaptée en conséquence a pu avoir lieu en fin d'année écoulée. Ces nouveaux prix ont aussi été intégrés au devis révisé du 21.02.2024 s'élevant à CHF 5'034'000.-, soit un dépassement substantiel du budget initial de CHF 1'558'000.-.

Plusieurs faits et éléments sont la cause de cette augmentation dont trois raisons principales s'expliquaient comme suit :

La première, d'ordre technique, est survenue lors de l'auscultation plus approfondie du bâtiment : « On a constaté que malgré l'approche sérieuse que nous avons adoptée ainsi que les stratégies que nous avons développées initialement, certains éléments étaient beaucoup plus endommagés que prévu. »

Durant cette phase d'analyse de détail, ces découvertes ont incité les intervenants spécialisés « à prendre le temps de prolonger les études afin de confirmer le choix des opérations et de maîtriser plus précisément les dépenses ». « Ce travail de coordination et de réflexion a été élaboré conjointement avec les conseils du Service des Biens culturels du canton de Fribourg ».

Le deuxième problème était de nature sécuritaire et fonctionnelle. « Nous avons ici une église qui est régulièrement fréquentée par le culte et autres visites et que nous ne pouvions pas nous permettre de fermer ». L'intervention étant concentrée sur la façade où se trouvent les portes les plus utilisées, à savoir, l'entrée principale et l'entrée voisine avec porte automatique, ces dernières demeureront en tout temps accessibles comme la porte côté sud avec accès pour personnes à mobilité réduite.

Les protections et sécurisations nécessaires à ces accès protégés exigent d'intervenir avec des grues mobiles imposantes qui ne peuvent pas se positionner devant l'église. Elles sont contraintes de se tenir sur le côté sud, en passant parfois au-dessus du clocher haut de 65 mètres. L'aire de chantier a également dû être adaptée en conséquence. »

Cette solution a de fait entraîné des dépassements en matière de temps et d'argent. Mais, pour le président de paroisse, Dominique Nanchen, cela en valait la peine. « Nous voulons maintenir l'utilisation de l'église. Nous ne pouvons pas demander aux citoyens d'aller dans d'autres paroisses pour les messes et les enterrements ».

Le dernier souci financier est d'ordre économique. De manière imprévisible, les prix ont en effet anormalement augmenté ces dernières années. En particulier concernant la fourniture des matériaux, comme la main-d'œuvre, une hausse de l'ordre de 15% à 20% est intervenue sur l'ensemble des services et fournitures !

Le cumul de ces contraintes a considérablement majoré le coût du chantier. Le devis révisé cité plus avant le démontre en détail.

3. Situation financière au 8 mai 2024 – Dominique Nanchen, Président de paroisse

3.1 Remarques préliminaires :

- Les articles de presse relatifs au chantier "en route" (Le Messenger du 01.03.2024 et La Liberté du 14.03.2024) ont reçu un très bon écho au sein des Châtelois. Manifestement, "leur" église fait plus que jamais partie du patrimoine commun : la population châteloise y est très attachée, image religieuse sans doute, mais aussi historique et culturelle, que l'on peut découvrir des quatre coins de l'horizon. De plus, les gens ont pris conscience de l'état actuel du monument et ne s'y attendaient vraiment pas. Ils approuvent la nécessité d'un "traitement de choc".
- Le Conseil général de la commune de Châtel, dont tous les membres ne fréquentent pas nécessairement ce lieu, a approuvé à l'unanimité mercredi 20.03.2024 le crédit d'engagement de 300'000.- proposé par le Conseil communal pour la restauration de notre église.

3.2 Situation financière au 021.02.2024 et vote des paroissiens à l'AG du 08.05.2024

- Tableau N° 1 : devis 2022 VS 2024 et **acceptation à l'unanimité de l'investissement supplémentaire** pour finaliser ce dernier :

NOUVEAU BUDGET 2024	
Investissement	
2.1 Devis révisé au 21.02.2024	5'034'000.00
2.2 Devis détaillé du 27.06.2022	3'476'000.00
2.3 Supplément d'investissement	1'558'000.00
Montant que les paroissiens ont voté à l'unanimité à l'AG du 08.05.24 pour arriver au 5'034'000.00	

- Tableau N° 2 : résumé global de la restauration 2024 (investissement et financement)

Restauration 2024 (résumé)	
1. Investissement de la restauration en 2024	
• Investissement voté en 2022 :	3'476'000.00
• Supplément accepté le 08.05.2024	1'558'000.00
TOTAL (= devis révisé)	5'034'000.00
2. Financement de la restauration en 2024	
• Fonds propres	2'500'000.00
• Subventions/dons acquis au 21.02.24	1'080'395.00
• Subventions futures probables	± 200'000.00
TOTAL	3'780'395.00
3. <u>Différence 1 - 2</u> : emprunt probable	1'253'605.00

- Tableau N° 3 : brève comparaison des emprunts 2022 VS 2024

Pour l'assemblée : différence 1 – 2 du schéma précédent	
Emprunt probable 2024	1'253'605.00
Emprunt prévu en 2022	1'276'000.00
Grâce aux subventions et aux dons reçus la différence entre les emprunts de 2022 et 2024 est quasi similaire malgré l'augmentation du budget. Ce qui est rassurant pour les paroissiens.	

- Il n'est pas prévu d'augmenter les impôts ecclésiastiques.

4. Les bonnes nouvelles du 26 juin 2024

Nous venons de recevoir l'approbation de la demande de subventions fédérales pour l'étape 2 à hauteur de 136'700.00 frs qui s'ajoute à l'octroi cantonal du même montant. Soir au total 273'400.00.

Par prudence, nous l'avions estimée à ± 200'000.00. Cf le tableau N° 2 ci-dessus : *Financement de la restauration en 2024 : subventions futures probables.*

Dégâts aggravés ou identifiés plus récemment



Châtel-St-Denis, le 30.06.2024

Dominique Nanchen, Président de paroisse